Demande d'intervention diététique

helan
Mutualité libre

Comment demander ce remboursement ?

Grâce à Mon Helan, votre mutualité en ligne ou à l'appli de Helan Mutualité libre : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

Par courrier adressé à Helan Mutualité libre, Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk.

Helan Mutualité libre
accorde jusqu'à 25 euros par année calendrier pour la consultation d'un/une diététicien (ne) agréé(e) par l'INAMI, ou par un médecin nutritionniste. Aucun cumul n'est possible avec l'avantage 'Conseils de style de vie'.

Qui peut en bénéficier ?
Tout le monde, indépendamment de votre âge.

Que faire pour en bénéficier ?
Faites compléter et viser le document par un/une diététicien(ne) agréé(e).

Vignette ou coordonnées du client

Vignette

A remplir par le/la diététicien(ne) agréé(e)

Je soussigné(e), diététicien(ne) agréé(e), ...

Je déclare avoir traité : .....

Le traitement s'est déroulé du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / ..... pour un montant de ..... euros

Date : ..... / ..... / ..... Cachet et/ou signature :

Code de nomenclature : **809093**

A526GT055100000000000000000000000A

Helan Onafhankelijk ziekenfonds - Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk - Numéro d'entreprise : 0411.696.011
Uniquement d'application en cas de paiement régulier des cotisations mutualistes. - Les prestations sont remboursables jusqu'à 2 ans après la date de la prestation.